

## EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

### DUGAS LAURENT (1670-1748) *par* Michel Dürr, Denis Reynaud

Laurent Dugas est né à Lyon le 10 septembre 1670, et baptisé le lendemain en l'église de Sainte-Croix par son oncle, Messire Claude de la Bronzière (Villefranche-sur-Saône 1635-Paris vers 1699), docteur en Sorbonne, curé de Saint-Sulpice. Parrain : son oncle, messire Laurent Bottu de la Barmondière (Villefranche-sur-Saône 1632-Gleizé 1694), conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France, procureur du roi au baillage de Beaujolais; marraine : sa grand-mère, dame Jeanne Dupin (Lyon vers 1612-Lyon Sainte-Croix 1678), veuve de feu messire Louis Dugas de Bois-Saint-Just (Thurins 1602-Lyon Sainte-Croix 1666), conseiller du roi en l'élection et siège présidial de Lyon et échevin de Lyon en 1658. Il est le fils de Louis Dugas, écuyer, seigneur de Bois-Saint-Just, Thurins, Savonost, Quinsonnas, et la Tour du Champ, échevin de Lyon (1680-1681), prévôt des marchands de Lyon (1696-1699), lieutenant général de police (1700), né à Lyon, Sainte-Croix, le 29 décembre 1639, marié à Villefranche le 24 juillet 1669, mort le 6 janvier 1728, inhumé à Saint-Nizier), et de Claudine Bottu de la Barmondière (Villefranche, 28 août 1649-Lyon, 5 mars 1724). Laurent Dugas se marie en l'église de Sainte-Croix le 22 novembre 1698 avec Marguerite Croppet de Varissan (Lyon, 26 octobre 1682-Lyon Sainte-Croix 21 juillet 1701), « *Laurent Dugas, écuyer, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de cette ville, fils de Messire Louis Dugas, seigneur de Savonost, Bois St Just, ancien conseiller du Roy en la dite ville, auditeur de camp de la dite ville, province du Lyonnais, Forez et Beaujolais et prévôt des marchands et de dame Claudine Bottu de la Barmondière, époux à venir d'une part demeurant en la paroisse de St Pierre le Vieil de cette ville et Marguerite Croppet demoiselle, fille du défunt Justinien Croppet écuyer [maître des ports, ponts et passage de l'ancien gouvernement de Lyonnais] et de dame Hélène Cavelat, épouse à venir d'autre part, demeurant en cette paroisse de Ste Croix de cette ville [...], dispense de l'empêchement canonique qui se trouvait comme parent au 8<sup>e</sup> degré, par bulle de notre Saint-Père le pape donnée à Ste Marie Majeure le neuf du mois dernier [...], ont reçu la bénédiction nuptiale dans la dite église paroissiale de Sainte Croix le 22 novembre 1698, en présence dudit Messire Dugas prévôt des marchands et de ladite dame de la Barmondière, père et mère dudit époux, de Nicolas Berlet seigneur de Tavernoy [Nicolas Bellet de Tavernost, 1662-1730] conseiller au parlement de Dombes, son beau-frère, de dame Hélène Cavelat, mère de la dite épouse, de dame Louise Du Soleil, épouse Cavelat, son aieule, de Mr Pierre Cavelat son oncle. » De cette union, naissent Hélène Marie Dugas (30 juin 1700-7 septembre 1718), et Pierre Dugas\*, né le 11 juillet 1701. Laurent Dugas se remarie en l'église de Sainte-Croix le 29 avril 1703, avec Marie Anne Basset (Lyon, 10 octobre 1686-Lyon Ainay, 4 décembre 1752) : « *Laurent Dugas, écuyer, conseiller du roi, président en la sénéchaussée et siège présidial de cette ville, fils légitime de Messire Louis Dugas, aussi écuyer dudit lieu, seigneur de Savonost, Thurins,**

*Bois St Just et autres lieux, auditeur de camp de la ville de Lyon, province du Lyonnais, Forez et Beaujolais, conseiller du roi, lieutenant-général de police et ancien prévôt des marchands de Lyon et de dame Claudine Bottu, époux à advenir d'une part et damoiselle Marianne Basset, fille légitime de défunt noble Léonard Basset, conseiller du roi, receveur des étapes en la généralité de Lyon et de dame Jacqueline Chuillet son épouse d'autre part, l'époux résident en la paroisse de St Pierre le Vieux [...] ont reçu la bénédiction nuptiale en l'église paroissiale de Ste Croix de Lyon, ce 29<sup>e</sup> avril 1703 en présence de Messire Dugas, père dudit époux, de Nicolas Bellet, seigneur de Tavernay, conseiller au parlement de Dombes, messire François Bottu de St Fonds cousin germain dudit époux, et Mr Charles Basset, avocat en parlement et receveur général des étapes, Jean Baptiste Bay, écuyer, seigneur de Cury [Bay de Curis\*], conseiller du roi, magistrat en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, Messire Nicolas Deschamps trésorier général de France du bureau des finances de la généralité dudit Lyon et Barthélémy Joseph Hesseler écuyer, conseiller d'honneur du roi au présidial dudit Lyon cousin germain dudit époux » . De cette union naissent sept enfants, dont François Dugas de Quinsonnas\*, baptisé le 10 mai 1719 à Ste Croix, mort célibataire le 31 juillet 1768, et Louis Dugas, seigneur de Bois-Saint-Just, Orléans, Tourvoy et du marquisat de Villars, capitaine au régiment de Normandie, arrière-grand-père de François de Montherot\*. Marie Anne Basset apporte en dot le château d'Orléans où Dugas se plaît à résider chaque fois qu'il le peut. « Le 10 mars 1748, a été inhumé à la grande procession de la première classe, par moi, soussigné, dans l'un des tombeaux de cette église [Saint Martin d'Ainay], messire Laurent Dugas, seigneur de Savonnost et Bois Saint Just, président honoraire à la cour des monnaies, sénéchaussée et présidial de Lyon, auditeur de camp à la même ville et des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais et ancien prévôt des marchands de la même ville, décédé hier, âgé de soixante et dix-huit ans, après avoir reçu les sacrements de l'église, la dite inhumation faite en présence des soussignés : Favrin sous-diacre, Vallentin, Vic, Raviste prêtre, Martin, prêtre, Boësse, chanoine d'Ainay. » La commune de Thurins a érigé en 1862 un monument au cimetière à la mémoire des familles Dugas, de Fabrias et de Rosière, avec l'épithaphe « Ici repose Laurent Dugas un des fondateurs de l'Académie de Lyon, MDCLXX-MDCCXLVIII; Pierre Dugas\*, prévôt des marchands, MDCCI-MDCCLVII; Etienne Dugas, président à la cour des monnaies de Lyon, MDCCXXX-MDCCLXXXIX, etc. » . Après le collège de la Trinité, Laurent Dugas poursuit ses études à Paris où il est licencié en l'un et l'autre droit par lettre du 23 février 1691. Aussi versé dans les sciences que dans les lettres, en physique comme en latin, il connaît l'anglais, l'espagnol, l'italien, le grec et l'hébreu et s'intéresse à l'agriculture et à l'agronomie. Après trois années comme avocat au parlement de Paris, il obtient le 19 juillet 1696 d'être nommé conseiller à la sénéchaussée et présidial de Lyon en remplacement du noble Louis Dugas, son père, puis acquiert le 15 octobre 1698, par contrat reçu par Castille, notaire, de messire Pierre de Sève, l'office de président ancien de cette cour, moyennant vingt-cinq mille livres (Poidebard). Il reste président lors de la réunion en 1705 du présidial et de la Cour des monnaies créée l'année précédente. En 1715, il est désigné pour porter l'hommage de cette cour au jeune roi Louis. « Le 1<sup>er</sup> jour de cette année les députés de la cour des monnaies de Lyon eurent une audience de M. le duc d'Orléans. M. du Gas, second président de cette cour portait la parole, il prit la liberté de recommander au Régent de soulager les peuples et de rendre la justice moins onéreuse aux parties obligées de l'implorer. Ces deux traits firent honneur au chef de la députation; M. le duc*

d'Orléans, qui fut d'ailleurs fort loué dans ce discours, lui répondit qu'il serait bien heureux de mériter toutes les louanges qu'il lui avait données, et qu'il se ressouvenait bien de l'avoir vu à Lyon. Lorsque ce Prince y passa pour aller faire la campagne de Turin [1706], M. le président du Gas eut l'honneur de le haranguer à la tête des députés du Présidial, qui n'était pas encore alors érigé en cour des monnaies. Trois ou quatre jours après les députés de cette cour eurent audience du roi, M. du Gas portant aussi la parole; il y fut très applaudi, et le lendemain voyant dîner le roi, ce petit prince parla des compliments qu'il avait reçus la veille et dit précisément : Je suis fort content de ma Cour des monnaies de Lyon, et en même temps jetant les yeux sur le président du Gas il s'écria en s'adressant à Mme de Ventadour : ma bonne Maman, voilà celui qui me harangua hier. » (*Nouvelles littéraires*, 22 février 1716, p. 123-124). Il est auditeur de camp de la ville de Lyon, province de Lyonnais, Forez et Beaujolais en 1728, prévôt des marchands de Lyon de 1724 à 1729 et fait construire des greniers d'abondance permettant de stocker une année de consommation de blé de la ville. Gayot de Pitaval, relate l'anecdote suivante : « M. Dugas, prévôt des marchands à Lyon, rassemble toutes les qualités d'un parfait magistrat. Les boulangers, se flattant de le gagner lui demandèrent la permission d'encherir le prix du pain : il leur répondit qu'il examinerait leur demande. En se retirant, ils laissèrent nonchalamment sur la table une bourse de deux cents louis; ils revinrent ne doutant point que la bourse eût plaidé efficacement leur cause. M. Dugas leur dit, Messieurs, j'ai pesé vos raisons dans la balance de la justice, et je ne les ai pas trouvées de poids. Je n'ai pas jugé qu'il fallût, par une cherté mal fondée, faire souffrir le peuple. Au reste, j'ai distribué votre argent aux deux hôpitaux de cette ville; je n'ai pas cru que vous voulussiez en faire un autre usage. J'ai compris que, puisque vous étiez en état de faire de telles aumônes, vous ne perdiez pas, comme vous le dites dans votre métier. Voilà un exemple à proposer à ceux qui dispensent la justice. » (*Bibliothèque des gens de cour*, t. 5, p. 151, édition de 1725). « Constant dans l'amour de l'étude comme dans la pratique de la sagesse, il fait son devoir dans ses fonctions de la magistrature et les délices de la culture des lettres. Versé dans l'intelligence des langues anciennes et modernes, il puise dans les ouvrages des habiles écrivains les principes de la saine morale, les préceptes de l'éloquence et les règles du bon goût. L'esprit de discrétion, l'égalité de l'âme et la modestie des mœurs forment son caractère et lui procurent les avantages d'une vie tranquille et vertueuse, partagée entre l'exercice de la religion, les occupations du cabinet et la société de ses amis » (Bollioud). Dès ses études à Paris, il avait fréquenté les gens de lettres. De retour à Lyon, il compose un distique à propos du buste de Boileau par Lacollonge donné à Brossette : *Hos mutato habitu vultus sibi sumpsit Apollo, / Ut Gallis metri jura modumque daret* (lettre de Brossette à Boileau du 10 avril 1700). En 1705, lors d'un séjour de quelques mois à Paris, il va deux fois à Auteuil voir l'auteur du *Lutrin* qui écrit à Brossette (lettre du 20 novembre 1705) : « il n'y a point de jeune homme, dans mon esprit, au-dessus de M. Dugas; je le trouve également poli, spirituel, savant ». C'est au cours de ce séjour que François Bottu de Saint Fonds fit connaître Laurent Dugas au futur cardinal Fleury (Correspondance Saint Fonds et Dugas, p. xiv), début d'une relation d'estime et d'amitié qui fit un temps envisager Laurent Dugas comme sous-précepteur du roi Louis XV. Très lié d'amitié avec François Bottu de la Barmondrière, seigneur de Saint Fonds\*, son cousin germain, il a entretenu avec lui une correspondance suivie entre 1703 et 1739. Des extraits des lettres de 1711 à 1739 ont été transcrits par William Poidebard\* à partir des registres manuscrits *Adversaria (Gazaeana et Crenagiana)*,

donnés en 1890 au collège Notre-Dame de Mongré à Villefranche par Jean Bottu de Limas, arrière-petit-fils de François Bottu.

#### ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE LYON

Laurent Dugas est en 1700, comme Brossette\*, un des membres fondateurs de l'académie des Sciences et Belles-Lettres qui rassemble alors autour d'eux Camille Falconnet\*, De Serres\*, Puget\*, et les pères Fellon\* et de St-Bonnet\*, jésuites. Il en accueille les réunions en son cabinet de la rue du Bœuf à plusieurs occasions et en 1711. Il est chargé de préparer les premiers statuts adoptés en 1715. Le 16 mars 1716 il débat avec Aubert de l'étymologie du mot latin *præfica* (« pleureuse »). Le 4 janvier 1718, il est choisi comme directeur; la semaine suivante, il demande que son fils puisse assister aux séances, ce qui est accordé. Laurent Dugas est désormais désigné comme Dugas père. Le 14 février 1718 il « propose ses difficultés » à M. Cheynet\* qui a lu une dissertation sur l'accord solide entre la religion et la philosophie. Le 11 septembre 1724, Mgr de Neuville le prie de voir avec l'académie des beaux-arts comment disposer d'une salle dans le bâtiment qui se construit près des Cordeliers. La démarche n'aboutit pas et, en tant que prévôt des marchands, il obtient en 1726 que l'académie siège à l'Hôtel de ville. Outre sa participation aux présidences tournantes semestrielle des premières années, Laurent Dugas, a été directeur en 1719, puis en 1732. Il satisfait très ponctuellement à son tribut annuel et les procès-verbaux des séances conservés mentionnent ses nombreuses interventions : 27 août 1714, *Remarques faites dans la lecture de Théodoret, sur la Providence*. – 14 janvier 1715, *Réflexions sur les caractères de 3 historiens romains, Salluste, Suétone et Velleius Paterculus* – 11 février 1715, *Explication d'un passage de la loi De origine juris, et si l'empereur Justinien savait lire*. – 15 avril 1715, *Réflexions sur divers auteurs*. – 29 avril 1715, *Lecture de sa traduction de l'homélie 24 de St Basile*. – 12 janvier 1717, Mgr de Neuville\*, archevêque de Lyon le charge de traduire le *De natura deorum* de Cicéron avec M. de Fleurieu\*, M. l'abbé de Barcos\*, le P. Lelièvre\*, M. de St Fonds\*, M. de Glatigny fils\*, Brossette, le P. de Colonia\*, le P. Lombard\*, M. Aubert\*, M. Cheynet\* et M. de Ponsainpierre\* étant chargés de faire les remarques critiques nécessaires; mais l'entreprise n'aboutit pas. – 17 août 1717, *Discours sur le bon goût*. – 25 avril 1718, « M. le Président Dugas lit le compliment qu'il fit hier à Mr Poullétier\* » . – 31 mai 1718, *Réponse à l'ode de de Fleurieu\* sur le marquis d'Hallincourt\**. – 22 août 1718, « M. le président du Gas lut une belle dissertation sur les serments des anciens » (reprise le 13 août 1719 et le 6 mai 1720, *Nouvelles littéraires* 9, p. 136, et 10, p. 266). – 27 décembre 1718, *Réflexions sur les ouvrages de Tacite* [d'après Perneti]. – 28 mars 1719, après le discours d'Aubert\* « Sur les fautes d'Homère » , Dugas rapporte le sentiment de Pope pour qui Homère surpasse tous les autres poètes. – 26 février 1720 : *Remarques sur le discours de Cheynet\* sur la médiation des saints*. – 10 mai 1723, *Réflexions sur les vertus des anciens*. – 18 mars 1727, *Remarques détachées* [Perneti]. – 4 mai 1728, *Sur les différents goûts de littérature des nations connues* [Perneti]. – 18 avril 1730 : *Parallèles de l'atticisme, de l'urbanité et du goût* [Perneti]. – 6 mars 1731, *Discours sur le caractère des œuvres de Pindare avec une traduction de l'ode 6, Des Néméens*. – 10 juin 1732, *Quand a-t-on commencé à se servir des chevaux pour traîner des chars et quand la cavalerie a-t-elle remplacé les chars dans les armées?* – 18 août 1732, *Discours de compliment à Mgr de Rochebonne, nouvel archevêque*. – 17 mars et 14 avril 1733, – *Discours sur la Rhétorique d'Aristote*. – 9 février 1734, – *Discours sur Lucullus*,

*Cicéron et Plutarque.* – 20 mai 1735, *Discours sur l'origine, le progrès et la décadence de la langue grecque.* – 22 novembre 1735, *Paraphrase en vers français du psaume De profundis ; fable du Destin et de la Lune.* – 20 mars 1736, *Dissertation sur la tragédie italienne du marquis de Maffei intitulée Mérope* (extr. dans *Mém. Trévoux*, août 1736, p. 1734-1762), reprise lors de l'assemblée publique du 10 avril 1736. – 12 février 1737, *Sur le défaut de sincérité de Dion Cassius à l'égard de Cicéron.* – 14 janvier 1738, *Discours sur la culture de l'esprit ou réflexions sur les divers genres d'études.* – 17 février 1739, *Lecture du premier discours de Théodoret, évêque de Cyr, sur la divine Providence.* – 1<sup>er</sup> septembre 1739, *Explication du mot κελεφών employé par St Épiphanes contre des hérétiques.* – 12 janvier 1740 : *Traduction du 2<sup>e</sup> discours de Théodoret* [Pernetti]. – 24 mai 1740, *Discours sur la décadence du goût*, repris lors de la séance publique du 29 novembre 1740. – 17 janvier 1741, *Discours sur la bonne et la mauvaise plaisanterie*, repris lors de la séance publique du 11 avril 1741. – 16 janvier 1742, *La vie et les ouvrages du poète Callimaque.* – 8 janvier 1743, *Discours sur les mœurs et les sentiments dans les ouvrages de l'esprit conformément au précepte de Quintilien* *In ovatione novata debent esse omnia.* – 7 janvier 1744 : *Traduction de l'oraison de Démosthène contre Calliclès.* – 10 mars 1744, *Histoire de la physique des plus anciens philosophes aux plus modernes.* – 19 janvier 1745, *De la situation des enfants chez les Grecs et particulièrement chez les Athéniens.* – 11 janvier 1746, *Sur les goûts différents de chaque nation.* – 17 janvier 1747, *Observations sur les recueils de lettres.* Lors de l'assemblée publique du 23 avril 1748, l'abbé Pernetti\*, élu en remplacement de Dugas, fait l'éloge de celui-ci dans son discours de réception. Dans sa réponse, Regnault de Parcieux\*, directeur, fait lui aussi l'éloge de Dugas.

## BIBLIOGRAPHIE

David. – Pernéty. – Bollioud. – Dumas. – Michaud. – *GDU Larousse.* – Poidebard 1900 (ci-dessus). – Gutton 1985.

## ICONOGRAPHIE ET HÉRALDIQUE

Les armes de la famille Dugas du Bois de Saint-Just sont d'*azur au sautoir ondé d'or, cantonné de quatre besants de même* (Morel de Voleine, *RLY* 1866, p. 66). Dessin de Tony Tollet d'après le portrait conservé en 1900 par la famille Fabrias de Lyon. Saint Fonds et Dugas, t. 1, hors-texte en héliogravure. Comme Prévôt des marchands il a bénéficié de distribution de jetons à ses armes (Morin-Pons, p. 64-67, pl. IX et Tricou 1955 p. 62-64, pl. VII).

## MANUSCRITS

Ac.Ms182 f°18 : *Observations sur les divers moyens d'entretenir la lumière, 1742.* – Ac.Ms200 f°22 : *Des progrès de nos connaissances dans la physique, 29 août 1743.* – Ac.Ms226 f°16 : *De la sève et des différentes manières d'enter les arbres, 19 août 1744.* – Ac.Ms226 f°22 : *Éloge de l'agriculture et considérations sur les différentes espèces d'un même genre de fruits, 3 août 1746.* – Ac.Ms227 f°148 : *De la nature du feu, 28 juillet 1745.* – Ac.Ms356 f°271-272 : *Sur la venue à Lyon d'un rhinocéros, planche annotée, juin 1749.* – BML-MsPA206 f°17 : *De la nature et de l'usage intérieur de l'eau commune, 19 juillet 1747.* – BNF-NAF 28199 boîte 5 : *manuscrits divers de Laurent Dugas.*

## PUBLICATIONS

Extraits de la correspondance Saint Fonds et Dugas publiée par Poidebard en 1900 : Tome 1, p. 12 : *Compliment à M. le marquis de Villeroy sur la nomination de M. l'archevêque de Lyon*, et *Compliment à la reine de Pologne lors de son passage à Lyon*, faits par le président Dugas à la tête de la Cour des monnaies en 1714. – p. 63-64, *Compliment au Roi*, et *Compliment au Régent*, idem en 1716. – p. 262-263 : *Compliment de M. Dugas, lorsqu'il fut nommé prévôt des marchands, à M. Le maréchal de Villeroy, à la tête du nouveau consulat* ; Réponse à M. Grange-Blanche, procureur du roi, de l'Hôtel de ville, lorsqu'il vint annoncer à M. Dugas sa nomination à la prévôté des marchands ; *Compliment de M. Dugas, à M. Chollier, son prédécesseur dans la place de prévôt des marchands*, 1723. – p. 272-273 : *Discours de M. Dugas, prévôt des marchands à l'ouverture du paiement*, septembre 1724. – p. 274-275 : *Lettre au cardinal Paulucci*, et *Lettre au cardinal de Polignac*, octobre 1724. – Tome 2, p. 64 : *Compliment du jour de l'an au cardinal de Fleury (et réponse du cardinal)*, janvier 1731. – Réflexions sur le goût, dans le recueil d'opuscules littéraires publié par l'abbé d'Olivet, Amsterdam 1767. – William Poidebard, *Correspondance littéraire et anecdotique entre Monsieur de Saint Fonds et le Président Dugas, membres de l'Académie de Lyon, 1711-1739*, 2 vol., Lyon : Mathieu Paquet, 1900.

## SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Le 16 décembre 1739, Laurent Dugas est élu académicien ordinaire libre dans la classe des arts ; il fait son remerciement le 23 décembre. Le 8 janvier 1740, il propose la lecture d'un article du *Journal de Trévoux* de septembre 1739 (p. 2076-2079), qui imagine un vase moins pesant qu'un volume d'air égal au sien, préfigurant les montgolfières. Le 14 décembre 1740, Dugas est élu président pour 1741. Le 22 décembre 1740, il traite des *illusions de la vue à l'égard de la grandeur du disque du soleil*. Le 5 septembre 1742, il lit un mémoire sur *les moyens de conserver la lumière la nuit*, qu'il reprend lors de l'assemblée publique du 28 août 1743. Le 19 août 1744, *mémoire sur la sève et la taille des arbres* (repris en séance publique du 2 octobre 1744, *Mém. Trévoux*, février 1745, p. 207-208). Le 28 juillet 1745, *mémoire sur la nature du feu, substance ou modification de la matière*. Le 25 août 1745, il est adjoint à Christin\*, Mathon\* et Delorme\* pour préparer un projet de règlement de la Société. Le 25 mai 1746, il montre une pierre sortie du Rhône dans les morceaux de laquelle il semble y avoir du cuivre. Le 3 août 1746, il fait l'éloge de l'agriculture et le 19 juillet 1747, il traite de *La nature et de l'utilité de l'eau*. Le 1<sup>er</sup> mai 1748, lors de l'assemblée publique, Delorme fait un éloge abrégé de Dugas. Le 4 décembre 1748, après son discours d'ouverture de la première séance de la Société royale, Christin prononce l'éloge de Dumas.